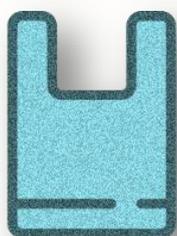


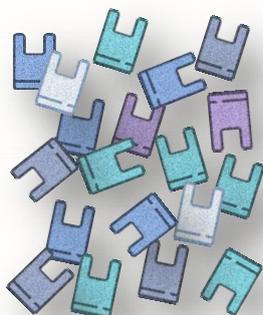
SAC PLASTIQUE

LES ENGAGEMENTS DU LABEL EN GUYANE

LA SITUATION AVANT 2016



17 milliards/an pour 66 millions de consommateurs.



8 milliards/an perdus dans l'environnement.



Fabriqué avec du pétrole = dégradation lente et difficile, pollutions !



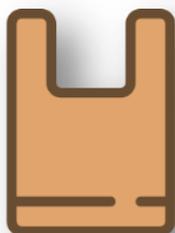
Pollution massive de tous les océans et des chaînes alimentaires.



Fabrication en Asie : = beaucoup de km de l'Asie à la Guyane.

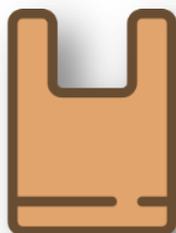
NOUVELLE RÉGLEMENTATION SUR LES SACS PLASTIQUES EN 2016/2017

Sac oxo-fragmentable



INTERDIT

Épaisseur du plastique inférieure à 50 microns = sac dit « à usage unique »



INTERDIT

Épaisseur du plastique supérieure à 50 microns = sac dit « réutilisable »



AUTORISÉ EN CAISSE
pour réunir plusieurs produits

Sac plastique « biosourcé et compostable » en compostage domestique



AUTORISÉ EN RAYON ET SUR LES MARCHÉS
pour le vrac, la vente au détail ou à la coupe.

LES ENGAGEMENTS DU LABEL EN GUYANE

En 2016, les producteurs et commerçants du réseau Commerce Engagé en Guyane se sont réunis deux fois avec la CACL, la CCIG, le Graine Guyane et la Sépanguy pour définir les nouveaux engagements du label.

Bilan du diagnostic réalisé avec les producteurs et commerçants

► **La distribution de sacs en plastique d'à peine plus de 50 microns ne modifie pas les comportements.**

Ces sacs coutent cher et sont peu réutilisés, ils sont composés de pétrole et n'apportent pas de solutions au problème (envol, abandon, déchets, etc.).

► **La distribution de sacs biosourcés compostables ne réduit pas le nombre de sacs utilisés pour emballer les fruits et légumes.** Ces sacs sont composés d'un mélange de pétrole et de matières végétales (ex. amidon de maïs) et n'apportent pas de solutions satisfaisantes au problème (envol, abandon, déchets, etc.). Ces sacs coutent cher et leur performance est remise en question, beaucoup ne résistent pas au poids des légumes ou des fruits.

► **Tous les sacs ont un impact sur l'environnement :** les études sur les analyses de cycle de vie (ACV) ne permettent pas de conseiller un produit plus qu'un autre. Tous les sacs ont un impact sur l'environnement (eau, énergie, etc.) durant leur fabrication et à l'état de déchet. Leur bilan environnemental est réduit lorsqu'ils sont utilisés plusieurs fois.

Nouveaux critères de labellisation

Objectifs des Producteurs et Commerçants Engagés

- Modifier durablement les comportements de consommation ;
- Réduire les déchets de plastique.

Engagements des Producteurs et Commerçants

- Les producteurs et commerçants ont décidé d'aller plus loin que la réglementation en **supprimant l'usage des sacs plastiques en caisse et sur les marchés.**

SOLUTIONS A ENCOURAGER AU TRAVERS DES LABELS PRODUCTEUR ET COMMERCE ENGAGÉS EN GUYANE

► **Solution n° 1 : Zéro sachet en caisse et au marché !**

Pas de distribution de sacs aux clients, quelle que soit la composition du sac (plastique, papier...). Encourager le client à venir avec son panier et ses sacs réutilisables.

► **Solution n° 2 : dans les situations où le commerçant distribue des sacs**

Critères de sélection du produit

- Pas de sac en matière plastique (exception faite aux cabas et sacs isothermes).
- Sélectionner un produit solide, réutilisable de nombreuses fois, facile à nettoyer.

Méthode de distribution

- Pas de distribution automatique et gratuite des sacs ;
- Pour limiter les quantités distribuées : privilégier la vente des sacs, la gratification...
- Sensibiliser le client à la réutilisation du sac (y compris les sacs en papier qui sont réutilisables plusieurs fois et recyclables dans le bac jaune s'ils ne sont pas souillés ou mouillés !)

Agir localement
et consommer
autrement

